



Fonctionnaires: le projet sans tabou du gouvernement

Dans sa réflexion sur la réforme de l'État, l'exécutif envisage de lancer un « plan de départs volontaires » dans la fonction publique et de revoir le statut des agents de l'administration.

Après la réforme du travail et celle de la fiscalité du capital, le gouvernement s'apprête à ouvrir un nouveau chantier à haut risque, celui de la réforme de l'État. Jeudi, à l'issue du premier comité interministériel de la transformation publique, Gérald Darmanin a

évoqué l'hypothèse d'un « plan de départs volontaires », dont les contours restent à préciser. Le gouvernement souhaite également revoir le statut de la fonction publique, à travers un recours beaucoup plus important aux contractuels et le

développement de la rémunération au mérite.

Alors que les négociations n'ont pas encore débuté, certains syndicats dénoncent une attaque « insupportable et inacceptable ».

Plan de départs volontaires en vue chez les fonctionnaires

Le gouvernement veut aider les agents dont les missions ne correspondent plus aux besoins de l'État à se reconvertir dans le privé.

GUILLAUME GUICHARD
 @guillaume_gui

FONCTION PUBLIQUE Un tapis de bombes... Après les réformes du droit du travail et des impôts sur le capital, la dernière d'entre elles - et pas la moins disruptive - a été lâchée jeudi par Gérald Darmanin. À l'issue du premier comité interministériel de la transformation publique (CITP), qui réunissait l'ensemble du gouvernement à Matignon pour réfléchir à la réforme de l'État, le ministre de l'Action et des Compétences publiques a en effet annoncé que l'État allait lancer un inédit « plan de départs volontaires » dans la fonction publique. Une annonce qui vise à faire voler en éclats les derniers tabous entourant encore la fonction publique et marque aussi la fin du dogme de l'emploi à vie, garanti dès l'embauche à tous les titulaires, et de l'absence totale de mobilité,

moins de quatre agents sur cent changeant chaque année de poste.

Cette nouvelle survient de surcroît dans un contexte très tendu. La colère des gardiens de prison n'est pas complètement éteinte. Les agents travaillant dans les maisons de retraite se sont mis en grève, mardi, pour dénoncer leurs mauvaises conditions de travail. Et dans l'ensemble de la fonction publique d'État, la grogne couve depuis plusieurs mois sur fond de gel du point d'indice, le socle de la rémunération du fonctionnaire, et du rétablissement du jour de carence en cas d'absence.

Dans ce contexte, Gérald Darmanin a cherché à arrondir les angles. Ce plan sera à « imaginer avec les agents publics » eux-mêmes et destiné à « ceux qui souhaiteraient partir, en conséquence de la réforme de l'État ». Alors qu'il est impossible aujourd'hui pour un employeur pu-

blic d'inciter un agent à quitter son poste, le futur dispositif doit contribuer à atteindre les objectifs présidentiels d'économies et de réduction de la voilure. Il s'inscrit en effet dans le cadre du plan de réforme baptisé « Action publique 2022 », qui doit déboucher sur 120 000 suppressions de postes dans la fonction publique d'ici à 2022 et dégager 4,5 milliards d'euros d'économies par an à partir de 2020.

Le guichet de départs que veut mettre en place l'exécutif reste encore flou. Officiellement, parce que le sujet fera l'objet d'une concertation avec les syndicats de fonctionnaires qui débutera le 6 février, jour par ailleurs calé pour la prochaine rencontre intersyndicale. « Il ne s'agit pas de faire un plan de départs volontaires pour tout le monde, bien évidemment », a précisé Gérald Darmanin. Il s'agit d'adapter nos servi-



ces publics et de le faire avec et pour les agents publics.» Et notamment pour ceux qui feront les frais de la réforme de l'État, qui doit être détaillée en avril, et qui se verront offrir des formations pour se reconverter. «Il faut accompagner les reconversions et les mobilités, et parfois accompagner les départs vers le secteur privé», a justifié de son côté Édouard Philippe après le comité.

Quant aux moyens alloués à l'opération, ils seront à négocier entre l'État et les syndicats. Le gouvernement indique tout de même disposer sur le quinquennat d'un «fonds de transformation de l'État» - qui servira aussi à financer la nu-

mérisation des services publics - doté de 700 millions d'euros.

Les réactions des syndicats de fonctionnaires ne se sont pas fait attendre. «Cette confirmation déguisée d'une suppression massive de postes publics augure mal du rétablissement de l'emploi dans un pays qui est encore enfoncé dans le chômage de masse», a réagi l'Unsa. Plus radical, Solidaires (SUD) estime que «le gouvernement choisit de s'attaquer frontalement aux fondamentaux de la fonction publique» et considère que «l'heure est à la mobilisation». Pour la CGT, cette nouvelle attaque frontale de l'exécutif est tout bonnement «insupportable

et inacceptable».

Le gouvernement ne s'attendait pas à moins. «Nous savons qu'en indiquant nos pistes nous pouvons heurter les équilibres auxquels certains se sont habitués, avait reconnu Édouard Philippe. Mais on ne vise pas haut sans parfois bousculer et modifier ces équilibres.» Et le premier ministre de préciser: «Nous allons prendre le temps du dialogue» dans le cadre d'une «grande concertation» qui s'étendra sur toute l'année et qui promet d'être agitée, les élections professionnelles dans la fonction publique ayant lieu... début décembre. ■



» Nous allons étudier avec les organisations syndicales (...) la possibilité d'imaginer avec les agents publics un plan de départs volontaires pour ceux qui souhaiteraient partir »

GÉRALD DARMANIN,
MINISTRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES
PUBLICS

JACO-LES DEMART-01/A/P